

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29 NOVEMBRE 2013

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le vendredi 29 novembre 2013 à 20 heures, en Mairie d'Amfreville-les-Champs, sous la présidence de Monsieur Alain Lebouc, Maire.

Présents : Messieurs Alain Lebouc, Paul Guérillon, Thierry Beaudou, Jean Fauvel, Maurice Levillain et Laurent Guérillon.

Absents non excusés : MM. Hubert Paillette, Francis De Brandt et Guillaume Llobet.

M. Levillain Maurice est nommé secrétaire de séance.

Adoption du compte-rendu de la réunion du 4 octobre 2013.

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant le droit de préemption-cession de fonds de commerce.

Rapport des commissions

<u>Commission</u>	<u>Délégué</u>	<u>Remarques</u>
SMITVAD	Alain LEBOUC	Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de Valor'Caux relatif à la réalisation du projet d'usine de méthanisation porté par le SMITVAD et mis en œuvre par cette société. Ce courrier est envoyé aux élus pour mettre en évidence les contre-vérités qui nuisent gravement à ce projet d'intérêt général.
SIVOSSE de Doudeville	Maurice LEVILLAIN	Changement de Directeur au Collège : Madame Véronique HULAS remplace Monsieur Bruno d'Heudières.
COM COM	Alain LEBOUC	Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté du 30 octobre 2013 constatant la composition du conseil communautaire de la communauté de communes Plateau de Caux-Fleur de Lin pour 2014.

Délibération n°34/2013

Approbation convention Berville-en-Caux/Amfreville-Les-Champs et convention Amfreville-les-Champs/Doudeville pour les Travaux route de Bosc-Mare.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention pour les travaux de réfection de voirie et d'assainissement pluvial, Route de Bosc-Mare entre les communes de Berville-en-Caux et d'Amfreville-Les-Champs, et de la convention entre les communes d'Amfreville-Les-Champs et de Doudeville.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte :

- La convention entre Berville-en-Caux et Amfreville-Les-Champs.
- Et la convention entre Amfreville-Les-Champs et Doudeville.

Décision Modificative n°1/2013

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une Décision Modificative doit être prise pour le remboursement de la caution suite au départ du logement au 30/11/2013

de M. et M^{me} Beaufile Stéphane.

Monsieur le Maire propose d'effectuer les virements de crédit ci-après :

020 (Dépenses Imprévues)	- 305.00 €
165 (Dépôt et Caution)	+ 305.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte la décision modificative.

Délibération n°35/2013

Centre de distribution du courrier de Doudeville.

Monsieur Le Maire informe que la Direction du Courrier a programmé la fermeture du Centre de distribution du courrier de Doudeville, situé sur la zone d'activités du Champ de Courses, dans le courant de l'année 2014. Le service devrait être transféré vers la plateforme courrier d'Yvetot.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal demande à la Direction Générale du Courrier de reconsidérer sa position.

Délibération n°36/2013

Ouverture ligne téléphonique salle communale.

Monsieur Le Maire rappelle que lors du dernier contrôle de la salle par les services de sécurité de la Préfecture le 3 octobre 2013, il avait été demandé l'installation d'une ligne téléphonique.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte l'installation d'une ligne téléphonique dans la salle communale.

Projet de Délibération : Convention Présence Verte.

Monsieur Le Maire demande le report de cette délibération en février 2014.

Délibération n°37/2013

Droit de Prémption.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu par le Cabinet Avocats d'Affaires Associés 3a informant la cession de fonds de commerce de l'entreprise de travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment exploité au 101 route d'Yvetot.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal n'entend pas user du droit de préemption pour cette cession de fonds de commerce.

Informations et Questions diverses.

Réorganisation DDTM :

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre reçue de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer nous informant de la fermeture d'ici 2016 des antennes de Pavilly, Neufchâtel-en-Bray, Yvetot, Fécamp et Forges-les-Eaux. Une concentration des dossiers sera remise au niveau des sièges de Rouen, du Havre et de Dieppe.

G.E.S.T et D.I.M et ADMR :

Monsieur le Maire donne lecture des lettres reçues par G.E.S.T et D.I.M et l'ADMR pour le versement de la subvention que la commune leur a attribuée pour l'année 2013.

Rappel dates Fête de Noël et Vœux 2014

Monsieur le Maire rappelle les dates :

- Fête de Noël le samedi 7 décembre 2013 à 17 heures.

- Cérémonie des vœux 2014 le 4 janvier 2014 à 17 heures.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 15 et ont signé le registre les membres présents.

La prochaine réunion du conseil est prévue courant février 2014.